

## FEUILLETON DU "SAMEDI"

COMMENCÉ DANS LE NUMÉRO DU 27 NOVEMBRE 1897

## LE SUPPLICE D'UNE FEMME

## DEUXIÈME PARTIE

## XIV

(Suite)

—Le théâtre est en pleine décadence, dit un vieux monsieur amoureux des classiques ; le grand art n'existe plus, le romantisme l'a tué. Il n'y a plus de Corneille, plus de Racine et c'est à peine si l'on se souvient de Molière.

—Je ne suis pas de votre avis, répliqua un autre monsieur ; l'art ne peut pas mourir, il se transforme, voilà tout. C'est ce qu'a fait le romantisme, et, on peut le dire, avec succès. Quand une chose a vieilli on la change. Nos mœurs, nos habitudes et nos aspirations ne sont pas les mêmes qu'au siècle dernier. L'art ne peut pas rester en arrière du progrès dont il est la plus noble expression ; il doit, lui aussi, donner satisfaction aux exigences du public. Nous devons applaudir à toutes les innovations. Le drame a remplacé la tragédie, et la comédie moderne prend la place longtemps occupée par la comédie classique : pour ma part, je ne vois pas que nous ayons à nous plaindre. Mais cela ne nous empêche pas d'admirer dans leurs écrits les hommes de génie qui ont été et resteront la gloire de notre pays.

Ces paroles furent vivement applaudies.

—Il faut bien en convenir, dit une dame, la tragédie a eu son temps, elle n'est plus de mode aujourd'hui.

—C'est une dépravation du goût, riposta le vieux monsieur, défenseur acharné du théâtre classique.

—Quelle est en ce moment la pièce à succès ? demanda une jeune femme en s'adressant au jeune homme blond.

—Un drame, madame la baronne, dont la première représentation a eu lieu la semaine dernière.

—A quel théâtre ?

—A la Gaîté.

—Et ce drame s'appelle ?

—La *Mendicante*. Il est dû à la collaboration de MM. Anicet Bourgeois et Michel Masson. Ce sont les auteurs de *Marceau* ou *les Enfants de la République*, drame militaire joué il y a quelques années et interdit depuis par la censure. Les deux célèbres dramaturges viennent de retrouver avec la *Mendicante* l'immense succès de *Marceau*. On applaudissait dans *Marceau* le patriotisme et les vertus militaires. La *Mendicante* est un drame d'un genre tout différent ; mais chaque soir les artistes qui le jouent sont acclamés. C'est, à mon avis, la meilleure pièce qui ait été donnée depuis longtemps. Ce drame est pris dans la vie de famille : il est pathétique, poignant ; il exalte le dévouement et glorifie l'amour maternel ; il fait vibrer toutes les cordes du cœur, et je vous préviens, mesdames, que, si vous allez le voir, vous n'aurez pas trop de quatre mouchoirs pour essuyer vos larmes. Je ne veux pas vous raconter ce drame, ce serait trop long ; je vous engage à aller passer une soirée agréable au théâtre de la Gaîté. Comme moi, vous vous intéresserez à un pauvre enfant volé à ses parents par des saltimbanques de passage dans le pays.

—Alors un des personnages de cette pièce est un enfant volé ? interrogea la femme d'un ingénieur.

—Oui, madame, et c'est sur lui et sa mère, la mendicante, que repose tout l'intérêt du drame.

—Heureusement que c'est une fiction, dit une autre dame ; je ne puis croire qu'il y ait des gens assez audacieux pour voler un enfant à ses parents.

—Et pourtant cela arrive, répondit le jeune homme blond ; trop souvent les journaux rapportent un de ces faits.

—Oh ! le papier laisse écrire ce qu'on veut, fit la dame incrédule.

—Je ne sais pas s'il faut croire tout ce que disent les journaux, reprit la femme de l'ingénieur, mais je puis affirmer qu'il y a des voleurs d'enfants. Il y a quelques années de cela, à Asnières, un enfant, un petit garçon, a été volé à sa mère quelques heures seulement après sa naissance.

Jusqu'à là, la marquise de Coulange ne s'était pas beaucoup intéressée à la conversation. En entendant ces dernières paroles, elle tressaillit et se redressa brusquement.

—Je ne sais pas si vous êtes comme moi mesdames, dit-elle d'une voix émue, ce que madame vient de dire excite vivement ma curiosité.

—Et la nôtre aussi, dirent plusieurs dames.

—En ce cas, reprit la comtesse de Germond, madame de Wendel ne refusera pas de nous raconter dans quelles circonstances a eu lieu l'enlèvement de l'enfant dont elle vient de nous parler.

—Je ne demande pas mieux, répondit la femme de l'ingénieur ; mais je dois vous prévenir que je raconterai fort mal.

—Ces messieurs vous tiendront compte de votre modestie, répliqua gracieusement la comtesse.

—On écoute toujours avec plaisir une histoire vraie, ajouta le vieux monsieur, en ajustant ses lunettes sur son nez.

Tous les yeux se fixèrent sur madame de Wendel.

La marquise de Coulange tendit avidement l'oreille.

## XV

Voyant que tout le monde était prêt à l'écouter, madame de Wendel prit la parole en ces termes :

—A cette époque nous avions à Asnières une maison que mon mari avait fait construire et qu'il a vendue depuis. Je l'ai un peu regretté, car Asnières est un séjour très agréable l'été, et je m'y trouvais bien avec mes enfants.

C'est donc tout près de moi et pour ainsi dire sous mes yeux que s'est accompli le fait que je vais vous raconter.

Dans une maison de la rue Vieille-d'Argenteuil, bâtie au milieu d'un petit jardin entouré de murs, demeuraient deux femmes. Elles ne recevaient personne et vivaient tellement retirées qu'on ne voyait jamais la plus jeune, qui passait pour être la fille ou la nièce de l'autre. Celle-ci se faisait appeler madame Trélat. La maison avait été louée à son nom, par un inconnu, pour les six mois d'été. Jusqu'ici rien d'intéressant, comme vous le voyez. Chacun vit à sa guise, et je suis persuadée qu'on ne s'occupait guère, à Asnières, de l'existence mystérieuse de ces deux femmes.

Un matin, après avoir fait son marché, ma domestique rentra toute bouleversée.

—Qu'avez-vous donc ? lui demandai-je.

—Ah ! madame, c'est épouvantable, me répondit-elle ; la nuit dernière on a volé un enfant, un tout petit enfant, qui venait de naître. Il y a plus de trois cents personnes rue Vieille-d'Argenteuil, devant la maison où la chose s'est passée. C'est comme s'il y avait une émeute dans la ville. On a prévenu le commissaire de police. Il paraît que la mère de l'enfant va mourir.

Toute la journée et pendant plusieurs jours on ne parla à Asnières que de cet événement. Je n'eus qu'à écouter ce qui se disait autour de moi pour être parfaitement renseignée.

Or, voici ce qui s'est passé :

La veille, la dame Trélat était allée chercher une sage-femme et l'avait amenée, rue Vieille-d'Argenteuil, en lui disant qu'elle avait besoin de ses services pour sa nièce. C'était probablement la première fois qu'une personne étrangère pénétrait dans la chambre de la jeune femme. Bref, elle donna le jour à un petit garçon gros, gras, bien portant, un enfant superbe, au dire de la sage-femme.

Le lendemain, celle-ci revint pour donner ses soins à l'enfant et à la jeune mère.

Elle trouva la porte fermée et commençait à s'étonner de ce qu'on ne lui répondait point, lorsque tout à coup des cris déchirants et désespérés retentirent dans la maison. Elle comprit qu'un malheur était arrivé, et, comme il lui était impossible d'ouvrir la porte, elle appela au secours. Plusieurs personnes accoururent à son appel. Celles-ci trouvèrent une autre porte qui, heureusement, n'était pas fermée, et on se précipita dans la maison. On trouva la jeune mère étendue sur le parquet, sans mouvement, raide. On s'empressa de la relever et de la coucher dans son lit. Quant à l'enfant, il avait disparu.

La sage-femme envoya chercher un médecin, et on courut prévenir le commissaire de police.

Après un certain temps et avec beaucoup de peine on parvint à ranimer la pauvre mère. Mais elle ne put pas répondre à aucune des questions qui lui furent adressées, car elle était en proie à un affreux délire.

—Qu'a-t-on fait de mon enfant ? Rendez-moi mon enfant ! criait-elle à chaque instant.

En recueillant d'autres paroles incohérentes qu'elle prononça dans son délire, on apprit qu'elle n'était ni la fille, ni la nièce de la femme avec laquelle elle demeurait, comme la sage-femme la croyait. Malheureusement, elle ne put dire ni qui elle était ni d'où elle venait.

Le commissaire de police constata qu'avant de quitter la maison en emportant l'enfant, la dame Trélat avait préalablement enlevé ou fait enlever tous les objets qui lui appartenaient. Cette femme avait naturellement pris toutes ses précautions pour échapper aux recherches de la justice. En effet, la justice ne put rien découvrir. Il est probable que cette affaire est restée un mystère.

Il résulte de l'enquête du commissaire de police que le vol de l'enfant avait été longuement prémédité ; que c'était dans ce